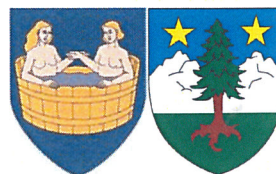


Communes Bagnes et de Vollèges



Communiqué de presse

Bagnes, Vollèges le 24 octobre 2017

Les commissions participatives mises en place dans le cadre du projet de fusion des communes de Bagnes et de Vollèges ont débuté leurs activités ces dernières semaines.

Rappelons que les nouveaux Conseils municipaux de Bagnes et de Vollèges, entrés en fonction au début 2017, se sont prononcés en faveur de la poursuite de l'étude de faisabilité portant sur la fusion de leurs Communes initiée en 2015.

Dans cette optique le comité de pilotage a repris le travail et il est composé des présidents et des vice-présidents des deux Communes, à savoir :

- Pour la Commune de Bagnes : Eloi Rossier et Jean-Baptiste Vaudan
- Pour la Commune de Vollèges : Christophe Maret et Fabien Sauthier

Les secrétaires communaux participent également au Comité de pilotage à titre consultatif.

Dans un premier temps, le comité de pilotage a décidé d'ouvrir la consultation sur le projet de fusion en constituant des commissions participatives qui comprennent des citoyens, des membres des administrations ainsi que des membres des Conseils communaux de Bagnes et de Vollèges.

Quatre commissions ont été mises en place. Elles se penchent sur les thèmes suivants : Identité – Administration générale – Finances – Travaux publics et services techniques. Après avoir pris connaissance d'un état des lieux de chaque domaine, elles seront chargées de définir pour tous les aspects touchés par une éventuelle fusion, des avantages mais aussi des inconvénients induits par ce rapprochement des deux communes. Elles émettront également des propositions d'avenir.

Les premières commissions thématiques se sont réunies la semaine dernière. Deux ou trois séances, par commission, sont agendées en fonction de l'avancement des travaux qui seront restitués à fin novembre prochain. Le Copil prendra ensuite le relais pour approfondir les aspects touchant au fonctionnement de la future commune.

Pour la deuxième phase du projet, les citoyens des deux communes seront consultés plus largement dès le printemps 2018. La votation populaire est agendée au printemps 2019.

Une information plus complète sur le planning de la démarche sera présentée dans le courant du mois de décembre 2017.

Personnes de contact :

- Eloi Rossier, Président de Bagnes – Tél. : 079 261 98 56
- Christophe Maret, Président de Vollèges – Tél. : 079 628 24 21